

CONSEIL MUNICIPAL DU 12. 02. 2010 COMPTE-RENDU

La séance débute à 19h.

Présents : M. René BERNET, Melle Marie-Pierre CANNAC, MM. Christian CORDIER, Christian COURTENS, Mmes Arielle ESCURET, Christel GOUDJIL, MM. Joël MARCOUYRE, Claude RAYNAUD, Alain RINGAL

Excusés :

M. Joël BOISSEZON, M. Robert CAHUZAC, M. Patrick DELGADO

Procurations :

Mme Estelle CREBASSA a donné procuration à M. Alain RINGAL ; Mme Cathy JUANCHICH a donné procuration à M. Joël MARCOUYRE ; M. David WEBB a donné procuration à Mme Arielle ESCURET.

1. Location gérance village vacances

Le conseil municipal valide la dernière proposition de M. et Mme PLA du 05. 02. 2010 en vue de la signature du contrat de location pour un bail emphytéotique de 50 ans soit :

Année 1 : 15 000 euros/an de loyer

Année 2 : 20 000 euros/an

Année 3 : 24 000 euros/an

Année 4 : 45 000 euros/an

A partir de la 5^{ème} année, le loyer sera revalorisé annuellement de 0,8 %. Les membres du conseil s'accordent sur la nécessité d'obtenir des garanties notamment en ce qui concerne la restitution en état de fonctionnement du village vacances au terme du bail. Le contrat sera signé prochainement chez Maître THERON.

Vote : Pour à l'unanimité soit 12 voix.

2. Taux d'imposition 2010

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de l'année 2009 soit :

Taxe d'habitation : 7,50

Taxe foncière (bâti) : 9,70

Taxe foncière (non bâti) : 65,00

Vote : Pour à l'unanimité soit 12 voix.

3. Convention avec le CAUE

Le conseil municipal a sollicité le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Hérault à propos de l'aménagement du centre du village. Une première réunion s'est tenue le 15. 01. 2010. Le conseil municipal doit se prononcer en faveur d'une convention avec le CAUE. Une participation de 800 euros est demandée à la commune au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE. Il est à noter que le CAE n'intervient pas en tant que prestataire de service mais en tant que conseil auprès du maître d'ouvrage.

Vote : Pour à l'unanimité soit 12 voix.

4. Délibération sur le rapport d'activités du S.I.A.E

Le rapport d'activités du syndicat intercommunal d'adduction d'eau est approuvé par le conseil municipal. Ce rapport est consultable en mairie.

5. Questions diverses

- TNT : c'est en fin d'année qu'on saura ce qui est desservi par la TNT.
- Bibliothèque Municipale : la salle Marcel Roger sera rénovée grâce à une subvention hors programme du Conseil Général. Des subventions complémentaires (aménagement, mobilier...) seront demandées à la DDLL (Direction Départementale du Livre et de la Lecture).

Fin de la séance : 20 heures

La secrétaire de séance :

Arielle ESCURET

Le Maire :

Alain RINGAL